



Monsieur le Directeur Général,

Depuis votre prise de fonction, vous avez entrepris un tour de France des directions pour vous « imprégner » des réalités du terrain. Les représentants des personnels du département de la Loire Atlantique vont vous répéter des revendications, des récriminations exprimées, sans doute, par nos camarades des autres départements.

Mais néanmoins, à ce jour, nous sommes en capacité d'analyser les premières mesures que vous avez prises.

**Nous ne vous cacherons pas qu'elles sont très négatives.**

Pour argumenter et illustrer notre propos, nous pouvons ressortir 4 grands thèmes fondamentaux, qui, à notre sens, embrassent l'ensemble de notre sphère professionnelle et marquent le sceau des orientations que vous impulsez.

**Sur les emplois:** les arbitrages ont été rendus, vous avez annoncé 2 023 suppressions d'emplois à la DGFIP pour 2013. Cela revient, en fait, à ne pas remplacer deux départs à la retraite sur trois, situation identique à celle de la période « Parini ».

Ces nouvelles suppressions d'emplois s'ajoutent, inexorablement, aux 25 000 enregistrées depuis 2002.

Ce n'est ni plus ni moins que la poursuite de la politique de destruction massive des emplois à « Bercy », politique menée, par toutes les majorités politiques au pouvoir, depuis plusieurs années.

Ainsi, au delà du discours du ministre qui le 31 août déclarait en visite au SIP de Montbéliard « nos métiers sont aujourd'hui au coeur de la République et qu'ils seront, dans les mois qui viennent, plus utiles et plus importants encore... », force est de constater que la réalité est tout autre.

Bercy, et donc la DGFIP, ne sont pas prioritaires.

Quel paradoxe dans le contexte de la lutte contre les déficits claironnée partout comme l'alpha et l'oméga de l'action des pouvoirs publics.

**Sur le maillage territorial:** la fermeture des postes comptables dans la filière gestion publique se poursuit à fréquence constante privant nos concitoyens d'un service de proximité.

Vous avouerez que c'est une curieuse conception de la défense du service public.

**Sur les rémunérations:** nous passerons sur le regrettable maintien du gel du point d'indice, qui n'est pas de votre ressort, pour mettre davantage l'accent sur le recul des volumes des plans de qualification à la DGFIP. Quelle n'a pas été notre surprise de constater qu'en la matière les engagements du ministre ne sont pas tenus. De même l'attribution légitime du 8ème échelon à l'ensemble des collègues C administratifs se fait toujours avec la même parcimonie.

Par ailleurs, l'instauration du jour de carence est vécu comme une injustice par l'ensemble des collègues.

**Sur les moyens budgétaires alloués aux services:** les baisses drastiques annoncées sont de nature, à l'évidence, à obérer fortement l'exercice des missions. A titre d'exemple, lors du Comité Technique Local du 18 septembre dernier, l'administration nous a informé que 100 000 €

manquaient pour boucler l'année sur les postes « frais de déplacement » et « fournitures ». Comment peut-on fonctionner dans ces conditions ? Qu'en sera t - il en 2013 ?

La conjugaison de tous ces éléments qui, pris séparément sont déjà inacceptables, dégradent fortement les conditions de vie au travail des agents de la DGFIP.

Vous le savez, les agents de notre administration ont été fortement malmenés depuis plusieurs années.

C'est à l'aune des milliers d'emplois supprimés, de réformes structurelles très lourdes et incessantes (quoi de plus lourd en la matière que la fusion de deux réseaux) bousculant les organisations du travail, de la culture des indicateurs et des statistiques, de politiques managériales inspirées du secteur privé, inadaptées à la sphère publique, d'outils informatiques mal conçus, que les agents ont vécu leur quotidien professionnel dans un environnement extérieur de plus en plus complexe et exigeant.

**Les agents ont été et sont fragilisés.** Cette fragilisation se répercute, en premier lieu sur leur santé, mais aussi inmanquablement sur la qualité de la mission rendue à nos concitoyens.

Cette situation a généré un mal être au travail et une souffrance reconnus par l'ensemble des acteurs de la prévention, symptômes qui ont pris une ampleur sans précédent.

Pour être très clair , il vous appartient, Monsieur le Directeur Général, de traiter en priorité ce sujet dont vous êtes devenu, en prenant votre poste, redevable et comptable.

Les mots de réconfort, les « efforts » de communication ne suffiront pas, seuls des actes concrets peuvent positivement renverser cette tendance lourde.

Dernier point, le dialogue social. On nous annonce, dans ce domaine, plus qu'un changement, une rupture. Les partenaires sociaux doivent retrouver toute leur place. Actuellement, trop souvent, il s'agit d'une parodie de dialogue (exemple: les nouvelles règles des CTL). Faites en sorte que le dialogue avec les représentants élus des agents ne se limite pas au seul traitement des conditions de travail mais qu'il s'empare de la totalité du champ professionnel.

En outre, dans un contexte budgétaire, dont vous rappelez, à l'envi, qu'il est « difficile », nos inquiétudes sur la démarche stratégique que vous avez engagée sont nombreuses. Elles visent pour l'essentiel le devenir des missions dont nous rappelons notre attachement à ce qu'elles restent pour leur totalité dans le périmètre de la DGFIP avec les moyens humains nécessaires pour les mener à bien.

Avant de conclure, au cours de cette audience, nous évoquerons également des dossiers locaux: les implantations des services sur les agglomérations de Nantes et de Saint-Nazaire, les problèmes liés à l'amiante, les travaux immobiliers sur Saint-Nazaire.

En conclusion, Monsieur le Directeur Général, les agents de la DGFIP n'ont pas perçu, c'est le moins que l'on puisse dire, dans leur quotidien professionnel, le changement tant promis par ailleurs. Au contraire, ils constatent une triste continuité des politiques antérieures dans les premières mesures que vous avez annoncées.

Les Organisations Syndicales considèrent , qu'il vous appartient de répondre favorablement aux revendications portées depuis plusieurs mois par l'ensemble des agents de la DGFIP.

Le renforcement du Service public fiscal, foncier, de gestion publique et économique ne peut effectivement se réaliser qu'en changeant fondamentalement votre ligne politique.